



Le PG CATM

N° 1056
AVRIL
2024

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



ALGER Le Port de Pêche



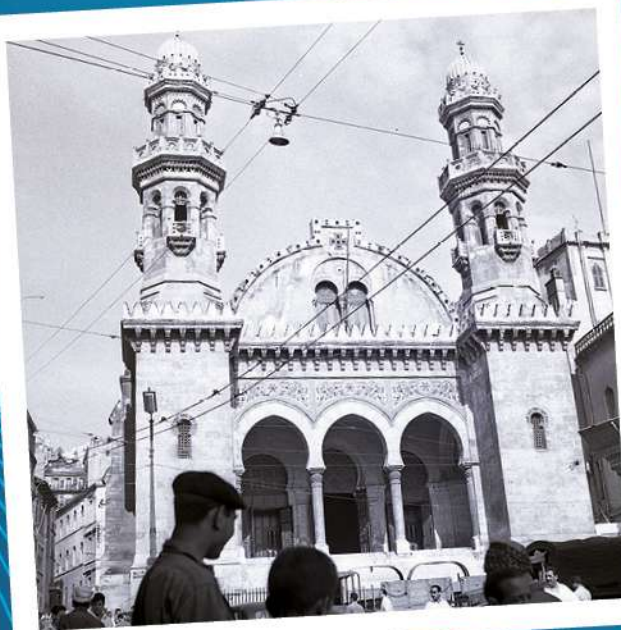
ALGER La Mosquée Djemâa el Djedid



ALGER Le Forum



ALGER Monument aux Morts et l'Horloge Fleurie



ALGER Notre Dame d'Afrique

*Alger la Blanche en 1958
Ces photos ont été prises par Michel Pipart
que nous remercions pour son envoi*

Je trahirai demain...

Je trahirai demain, pas aujourd'hui
Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles
Je ne trahirai pas !
Vous ne savez pas le bout de mon courage.
Moi, je sais.
Vous êtes cinq mains dures avec des bagues.
Vous avez aux pieds des chaussures avec des clous.

Je trahirai demain. Pas aujourd'hui,
Demain.

Il me faut la nuit pour me résoudre.
Il ne me faut pas moins d'une nuit
Pour renier, pour abjurer, pour trahir.
Pour renier mes amis,
Pour abjurer le pain et le vin,
Pour trahir la vie,
Pour mourir.

Je trahirai demain. Pas aujourd'hui-
La lime est sous le carreau,
La lime n'est pas pour le bourreau,
La lime n'est pas pour le barreau,
Le lime est pour mon poignet.
Aujourd'hui, je n'ai rien à dire.
Je trahirai demain

Poème de Marianne Cohn.

Elle fut arrêtée en mai 1944, alors qu'elle conduisait
28 enfants à la frontière suisse.

Marianne fut torturée en prison puis tuée.

Elle avait 22 ans.

Elle écrivit avant sa mort, en juillet 1944, ce poème :
"Je trahirai demain, pas aujourd'hui".

SOMMAIRE

AVRIL
2024

- UNE – Alger en 1958
- 2 – Philippe de Gaulle
- 3 – Editorial
- 4 – 5 – L'Intelligence Artificielle
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – Robert Keller
- 9 – Le « Projet Montagnards »
- 10 – 11 – Christiane Desroches-Noblecourt
- 12 – Ministère des armées / Arrêtés
- 13 – Fin du service militaire
- 14 – Message de l'UFAC du 8 mai
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Publicité

PARMI LES NOMBREUX RENDEZ-VOUS MÉMORIELS DE 2024, CITONS :

- 16 avril** : commémoration du maquis du Vercors (Vassieux-en-Vercors)
- 17 mai et 3 juin** : 80^e anniversaire de la campagne d'Italie (cimetières militaires français de Venafro et Monte Mario, Italie)
- 6 juin** : débarquement de Normandie
- 10 juin** : commémoration du massacre d'Oradour-sur-Glane
- 15 août** : débarquement de Provence
- 25 août** : libération de Paris
- 23 novembre** : libération de Strasbourg.



Décès de Philippe de Gaulle

La FNCPG-CATM a appris avec tristesse le décès à 102 ans de l'amiral Philippe de Gaulle, grand homme et grand marin, fils du premier président de la Ve République.

Né le 28 décembre 1921 à Paris, le fils aîné de Charles et Yvonne de Gaulle, ancien élève de l'Ecole navale, s'engage dès 1940 dans les Forces navales françaises libres et participe comme enseigne de vaisseau aux campagnes dans l'Atlantique Nord jusqu'en 1944, puis à la campagne de France (1944-45) dans la division Leclerc.

Lieutenant de vaisseau en 1948, capitaine de corvette en 1956, contre-amiral en 1971. En 1980, il est inspecteur général de la Marine avant d'être admis à la retraite en 1982. Il termine sa carrière militaire au rang d'amiral.

Elu sénateur de Paris le 28 septembre 1986, il le reste jusqu'à 2004. Il est rapporteur du budget de la Défense en 1989. Se consacrant à la préservation de la mémoire de son père, il publie plusieurs ouvrages sur le général de Gaulle.

Depuis deux années, il était pensionnaire de l'Institution nationale des Invalides.

La FNCPG-CATM présente ses condoléances attristées aux membres de sa famille, à ses amis.



PLAQUES FUNÉRAIRES 300x200mm

Texte et décorations au choix, étude et devis gratuit



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER

8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS

Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

EDITORIAL

De Pierre Destarac

Vice-président

OPEX ET FNCPG-CATM

1945 est la date de création de notre Fédération par les prisonniers de guerre qui viennent de passer cinq années en captivité en Allemagne. Elle fait partie des plus anciennes fédérations du monde combattant. Ils ont milité pour la défense et la reconnaissance de leurs droits. Les combattants d'Algérie ont pris le relais des prisonniers de guerre et assumé l'héritage de leurs aînés. Arrive maintenant le temps des OPEX.

Notre Fédération a su perdurer dans le temps grâce à ses facultés d'adaptation et à la clairvoyance de ses dirigeants. L'accueil de la 4^{ème} génération du feu connue maintenant sous l'appellation "OPEX" est une nécessité pour assurer sa survie. Les OPEX arrivent avec deux handicaps qui sont leur faible nombre (4 à 5% des adhérents) et leur origine (militaire engagé ou de carrière). Par contre ils ont deux atouts irremplaçables qui sont leur relative jeunesse et leur désir de s'investir au profit du monde combattant.

Les anciens combattants d'Algérie, majoritairement des appelés du contingent, ont servi jusqu'à 30 mois loin de leur famille pour assurer ce que l'on appelait alors "Opération de maintien de l'ordre". Nombre d'entre eux ont été marqués par cette expérience (le syndrome post traumatique n'étant pas à l'ordre du jour). Les OPEX qui doivent assurer la relève obtiennent leur carte

du combattant après un séjour de 112 jours sur un théâtre d'opération extérieur. Beaucoup de jeunes OPEX ne se considèrent pas comme anciens combattants et préfèrent rejoindre les amicales plutôt que les associations.

La FNCPG-CATM n'est donc pas une organisation typiquement OPEX même si ces derniers accèdent à tous les niveaux aux postes de responsabilité. Celui qui intègre la Fédération s'engage à prendre en charge les combattants d'Algérie et leurs veuves jusqu'à leur disparition et à assurer la pérennité de la Fédération. D'autres organisations peuvent accueillir ceux qui ne sont pas dans cette optique, la FNAME (Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures) ou l'ANOPEX (Association Nationale des combattants des Opérations Extérieures).

Bien sûr il faut continuer à recruter des OPEX pour consolider notre base dans les années à venir. Avec le départ forcé de la France et de ses militaires d'Afrique, le nombre de nouveaux OPEX va diminuer. Le seul gros contingent sera fourni par les militaires opérant au sein de la FINUL au Liban (environ 700) Cependant il ne faut pas baisser les bras et je demande aux Associations Départementales de poursuivre et même d'amplifier le recrutement OPEX.

Appel national à la collecte d'archives relatives à la libération de la France

Direction : Mission Libération

Alors que notre pays s'apprête à commémorer le 80^{ème} anniversaire de sa libération, le Président de la République a annoncé le programme des commémorations et lancé aux Français un appel à collecte.

Quatre-vingts ans, c'est l'âge des documents, lettres, photographies, films ou journaux intimes que vos parents, grands-parents ou arrière-grands-parents ont peut-être conservé depuis la Seconde Guerre mondiale. Ils sont peut-être encore chez vous, chez eux, dans de vieilles boîtes ou cartons poussiéreux.

Ces documents originaux sont des sources précieuses de notre Histoire nationale. Les archives familiales et privées renouvellent notre récit des événements, offrent une lecture plus intime, au plus proche de la vie quotidienne des acteurs et témoins de la Libération.

En remettant vos documents personnels aux services publics des archives, vous les transmettez aux générations futures. Ils seront pris en charge par des professionnels pour être mis à la disposition de toutes les Françaises et Français et être valorisés dans le cadre d'expositions, de travaux de recherche historiques ou d'actions culturelles et pédagogiques.



OFFICE NATIONAL
DES COMBATTANTS ET
DES VICTIMES DE GUERRE

A compter du 1^{er} janvier 2024,
le montant de l'Allocation de
Reconnaissance du Combattant
s'élève à **826,80 € par an.**

Pour Rappel : L'ARC est versée à son bénéficiaire
tous les 6 mois, jusqu'à son décès.
Elle se cumule avec les retraites professionnelles.
Elle est incessible et insaisissable. Elle n'entre pas
en ligne de compte pour le calcul des sommes
passibles de l'impôt sur le revenu, ni pour la
détermination des droits à l'aide sociale du
combattant.

Au 1^{er} janvier 2023, son montant était de 812,76 €



ERRATUM :

Contrairement à ce qui a été écrit dans le PG-CATM de mars
en page 5, les cendres du Général Bigeard sont à Fréjus.

L'INCIDENCE DE L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA GUERRE

La 3^e révolution dans les techniques de la guerre après la poudre et l'arme nucléaire.

C'est peut-être la première fois que l'intelligence artificielle (IA) est utilisée à une telle échelle dans une guerre qui a éclaté le 7 octobre 2023 entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza. Un recours assumé par l'armée israélienne pour maximiser son écrasement du mouvement islamiste. Une enquête publiée le 30 novembre 2023 dans le média israélo-palestinien de gauche « +972 » a levé le voile sur Habsora, nom donné à sa plateforme d'IA. Cette enquête montre que le recours à l'IA est l'un de ses outils de ciblage pour ses campagnes de frappes aériennes. Le site va jusqu'à utiliser le terme « d'usine à cibles » qui cite Laure de Roucy-Rochegonde, chercheuse à l'Institut français des relations internationales (Ifri) en parlant de « révolution majeure » : « On dit souvent que l'intelligence artificielle est la troisième révolution dans les techniques de la guerre, après la poudre et l'arme nucléaire. Je pense que cet exemple montre la capacité de rupture qui est associée à cette technologie ».

Robots, drones, torpilles... grâce à des technologies allant de la vision informatique à des capteurs sophistiqués, toutes sortes d'armes peuvent être transformées en systèmes autonomes, régis par des algorithmes d'IA. L'autonomie ne veut pas dire qu'une arme « se réveille le matin et décide de partir en guerre » tempère Stuart Russell, professeur d'informatique à l'Université de Californie à Berkeley. « Cela signifie qu'elles ont la capacité de localiser, de sélectionner et d'attaquer des cibles humaines, sans intervention humaine ». Ces systèmes d'armes létales autonomes sont aussi surnommés « robots tueurs », une formule qui évoque des androïdes, tout droit tirés de la science-fiction. La plupart de ces armes sont encore à l'état d'idées ou de prototypes, mais la guerre menée par la Russie en Ukraine offre un aperçu de leur potentiel, notamment à travers les drones de plus en plus autonomes.

Robotisation du champ de batailles

« Aujourd'hui, les opérateurs de drones ukrainiens s'appuient sur les algorithmes embarqués dans des satellites pour détecter les mouvements ennemis. Le commandement ukrainien utilise l'IA pour proposer des options opérationnelles. La robotisation du champ de bataille, couplée au déploiement massif de l'IA, ouvre une nouvelle ère où le soldat se voit augmenté. La réalité de cette course aux algorithmes de défense pousse les armées à opérationnaliser rapidement ces technologies pour garantir un avantage significatif » expliquaient dans une tribune parue dans le journal Le Monde du 31 janvier

2024, Eric Autellet, général de l'armée de l'air, et Alexandre Papaemmanuel, enseignant et administrateur de Défense Angels.

L'IA a été appliquée de diverses manières, pour les grands choix stratégiques, comme l'action en temps réel ou les derniers renseignements au niveau local, mais aussi pour des tâches plus prosaïques, comme l'anticipation de soucis logistiques, et mener la guerre de l'information. L'Ukraine a ainsi développé un logiciel de traduction et de reconnaissance vocale basé sur l'IA pour surveiller les conversations non cryptées de soldats et de pilotes russes, puis en extraire des renseignements exploitables. Quand la Russie a introduit le brouillage pour contrer les drones de combat ukrainiens, les programmeurs de Kiev ont utilisé l'IA pour créer un outil permettant aux drones de déjouer le brouillage et de rester verrouillés sur leurs cibles.

Cadence de frappes surprenantes

La cadence des frappes aériennes israéliennes a surpris les plus avertis : 15 000 cibles touchées durant les trente-cinq premiers jours du conflit, soit trois fois plus que durant les 51 jours de l'opération « Bordure protectrice » de 2014. Elle a alimenté le débat public sur l'encadrement de l'IA dans les systèmes d'armes, l'armée israélienne revendiquant officiellement son utilisation dans sa communication. Selon le média israélo-palestinien de gauche « +972 », deux outils, en particulier, seraient utilisés par Tsahal dans le cadre des attaques menées depuis le 7 octobre. Le premier, « Gospel » (ou « Habsora »), vise à suggérer les cibles les plus pertinentes pour une attaque, dans un périmètre donné. Le second, « Fire Factory », sert à optimiser, en temps réel, les plans d'attaques des avions et des drones, en fonction de la nature des cibles choisies.

L'algorithme se chargerait de calculer la quantité de munitions nécessaires, d'attribuer les cibles aux différents avions et drones, ou de déterminer l'ordre le plus pertinent pour les attaques. En tous les cas, c'est ce qui expliquerait cette cadence, les forces armées israéliennes reconnaissant elles-mêmes dans un communiqué que « Gospel » (cité nommément) leur permettait de générer, de manière automatique, « des cibles à un rythme rapide », de l'équivalent de 100 jours par jour. Toujours, selon l'enquête de « +972 », l'armée israélienne dispose d'informations sur la majorité des cibles potentielles à Gaza, permettant notamment d'estimer le nombre de personnes civiles susceptibles d'être tuées en cas de frappes.

L'Art de la guerre transformé

« L'intelligence artificielle est sur le point de transformer l'art de la guerre », car elle peut être utilisée de différentes manières : La surveillance des mouvements ennemis et la reconnaissance, la prévention des attaques, l'assistance au commandement, la gestion de l'approvisionnement et de la logistique ainsi que le contrôle de drones et de robots pour larguer des explosifs à distance et de façon autonome. Mais elle a aussi accéléré des mutations dans les modalités de l'affrontement. Les armées sont promptes à modifier leurs tactiques, leurs techniques et leurs procédures, soit pour exploiter les nouvelles technologies, soit pour en atténuer les répercussions. En 2017, Vladimir Poutine avait déjà affirmé que « le pays qui sera leader dans le domaine de l'intelligence artificielle dominera le monde ». Cette technologie est particulièrement importante dans le développement d'essais de drones de combat. A l'image des nuées d'oiseaux migrateurs à l'automne ou des bancs de poissons dans l'océan, l'IA permettrait à des drones se déplaçant en nombre de coordonner leurs actions entre eux.

Sans rejoindre les pires scénarios de la science-fiction dans lesquels l'ordinateur prend le pouvoir, une lutte éthique fait rage entre les partisans de l'autonomie de l'IA et ceux du maintien de l'humain à tous les échelons. Ces deux visions s'affrontent chez les décideurs comme chez les ingénieurs militaires. Les scénarios inexplorés de l'IA dans la guerre suscitent de vives inquiétudes au sein de la communauté internationale. Au niveau civil, des experts en IA ont appelé à une suspension de six mois du développement de cette technologie afin d'en étudier les conséquences possibles. Anna Nadibaidze appelle les pays à accélérer la réglementation de cette technologie : « Les gouvernements du monde entier sont très intéressés et visiblement désireux d'investir et de continuer à investir beaucoup d'argent dans ces technologies. Il est urgent d'adopter des règles juridiquement contraignantes et de relever ces défis, car les réglementations internationales actuelles et le droit humanitaire international ne sont pas suffisants pour cela »

Bannir l'usage de l'IA dans les armes

L'ONU veut bannir l'usage de l'IA dans les armes de guerre d'ici 2026. Lors de la première réunion du conseil de sécurité de l'ONU dédié à l'intelligence artificielle le 18 juillet 2023, António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, a réaffirmé sa volonté de réguler le secteur, et en particulier son usage lors de conflits armés : « L'utilisation malveillante de systèmes d'intelligence artificielle à des fins terroristes, criminelles ou étatiques pourrait entraîner un nombre effroyable de morts et de destructions, des traumatismes généralisés et des dommages psychologiques profonds à une échelle inimaginable ». L'ONU souhaite créer un organisme international capable d'aider à réguler, gérer l'usage de l'IA militaire dans le monde, en réglementant ses dérives potentielles et élaborer un accord interdisant l'utilisation de l'IA à l'intérieur d'armes de guerre automatisées

Les trois premières puissances militaires (USA, Chine et Russie) ont indiqué, l'une après l'autre, qu'elles se réservaient le droit de développer des systèmes d'armes intégrant de l'IA tout en précisant que ces systèmes devaient rester sous

le contrôle humain. Derrière ces premières déclarations, Il faut comprendre qu'aucune de ces trois puissances dominantes n'a l'intention de signer un texte limitant l'usage de l'IA militaire ni de freiner ses investissements massifs (en dizaines de milliards de dollars) réalisés au titre de la recherche et du développement. Il n'en reste pas moins que lors de leur dernière rencontre, à la mi-novembre 2023 à San Francisco, les présidents Joe Biden et Xi Jinping se sont mis d'accord pour que leurs experts respectifs s'entre-tiennent au sujet des risques liés aux progrès rapides de l'IA, qui bouleversent de nombreux secteurs. « L'IA ne doit pas prendre de décisions sur la manière et le moment d'utiliser une arme nucléaire, ni même être dans la boucle » a déclaré le secrétaire d'État Antony Blinken à Tokyo le 8 novembre 2023. « Il s'agit de l'un des moments charnières les plus importants pour l'humanité », a assuré Alexander Kmentt, le représentant de l'Autriche sur le sujet, selon lequel « le rôle de l'humain dans l'utilisation de la force est une question de sécurité fondamentale, mais aussi une question légale et éthique ».

Paul Philippart

Sébastien Lecornu lance la stratégie ministérielle sur l'intelligence artificielle



© Ministère des Armées

Le ministre des Armées a dévoilé le 8 mars, la stratégie ministérielle relative à l'intelligence artificielle, lors d'une visite à l'Ecole polytechnique, là-même où sera bientôt implantée le pôle « recherche » de l'Agence ministérielle pour l'IA de Défense (AMIAD). Explications : L'objectif est d'orienter, anticiper et accélérer l'utilisation d'une « IA de Défense » crédible et performante grâce à la centralisation des moyens qui lui sont dédiés. « Les Armées doivent prendre le virage de l'intelligence artificielle. C'est pourquoi j'annonce la création d'une nouvelle Agence ministérielle pour l'IA de défense (AMIAD) avant cet été. Elle aura pour mission de permettre à la France de maîtriser souverainement ces technologies pour ne pas dépendre des autres puissances » a déclaré Sébastien Lecornu. « Le saut technologique que représente l'IA est sans doute celui qui révolutionnera la manière de faire la guerre. Ou même, plus important encore, de l'éviter comme l'atome en son temps » a-t-il également rappelé.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Loir-et-Cher – Droue



La section ACPG CATM OPEX de Droue a organisé son premier concours de belote pour l'année 2024.

140 personnes se sont donné rendez-vous au centre socio-culturel de la commune.

A l'issue de ce bel après-midi, chacun des participants est reparti avec un lot.

Merci à toute l'équipe dynamique de la section de Droue pour l'organisation sans faille,

*Le président de la section
BACCON Pascal*

Yonne – Sens



Le Monde des Anciens Combattants à Sens (89)

Ci-après un article de presse (l'Yonne républicaine du 07/03/2024) indiquant que le Président de l'ADCPG-CATM-OPEX-OPINT de l'Yonne, Patrice MOURNETAS, a été reconduit dans ses fonctions de Président du Comité d'Entente des associations Anciens Combattants, victimes de guerre, veuves et associations patriotiques du sénonais. Un continuum d'engagement associatif et de transmission du Devoir de Mémoire.

Isère – Grenoble

Chaque année, la Ville de Grenoble organise une cérémonie au cimetière Saint-Roch, sur la tombe d'André Esprit, en présence des anciens de Cherchell, du Souvenir Français, des associations patriotiques. Cette cérémonie est toujours chargée en émotions, dans un cadre idyllique de verdure et une vue dégagée sur les montagnes enneigées.

« Élève-officier de tout premier ordre qui depuis son arrivée à l'École militaire de Cherchell s'est fait spécialement remarquer par sa personnalité et son enthousiasme. Le 8 mars 1962 au

cours d'une sortie en zone rebelle, a été grièvement blessé lors d'un accrochage au Marabcha, secteur de Cherchell. Est tombé en servant l'arme automatique de son groupe dès le début de l'engagement face à un ennemi particulièrement agressif. Est décédé des suites de ses blessures. »



L'association départementale de l'Isère était représentée par sa présidente, le porte-drapeau départemental et celui de la section cantonale de Fontaine-Sassenage, que l'on voit sur cette photo prise par Michel Meaume.

Hautes-Pyrénées – Tarbes

Les Forges de Tarbes, entreprise spécialisée dans la fabrication de corps d'obus, a repris son activité pour répondre aux attentes de l'Ukraine en matière de livraison de munitions et va poursuivre son plan d'augmentation de sa production.



Les services de l'État et en particulier le ministère des Armées, au titre du développement et de l'entretien de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) œuvrent pour s'assurer que toute la chaîne de production des munitions, de la fourniture des éléments de base, des matières premières, et jusqu'à leur fabrication, est opérationnelle.

Le ministère des Armées travaille étroitement avec les Forges de Tarbes, maillon essentiel de la production d'obus d'artillerie, en particulier ceux que la France fournit à l'Ukraine.

© Centre Média du ministère des Armées

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Landes – Campagne



La réunion régionale d'Aquitaine Sud s'est tenue à Campagne dans les Landes le 12 mars, elle a débuté par les mots d'accueil de Pascal SOPHYS Président départemental des Landes, suivi de Serge BLUGE le nouveau Président départemental de la Gironde et organisateur de ce rassemblement.

Chacune des 17 personnes se présente, indiquant son rôle au sein de sa propre Association Départementale (Gironde, Lot et Garonne, Dordogne, Béarn Soule et Landes, le Pays Basque étant excusé).

L'ordre du jour se poursuit avec le Compte-rendu du Congrès National 2023, il est souhaité une participation plus importante des OPEX, recrutement oblige. Le Président fédéral précise que l'hébergement sur le bateau a permis de sérieuses économies.

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu au mois de mai 2024. Afin de faire des économies, il a été décidé par le bureau national de la tenue d'un seul Comité fédéral par an.

Divers moyens de communication sont évoqués (journaux, sites internet, réseaux sociaux affiches...) dans l'objectif de recruter des OPEX et des Sympathisants.

Chaque Association Départementale évoque sa propre situation, ses effectifs en baisse, ses difficultés financières pour la grande majorité. Les dates respectives des divers Congrès ou Assemblée Générale sont également précisées.

La prochaine réunion régionale est fixée au 22 octobre 2024 et sera organisée par l'Association Départementale du Lot-et-Garonne.

A l'issue de cette réunion de travail qui s'est tenue dans un esprit de convivialité, les participants se sont retrouvés autour d'un repas dans la commune voisine de Meilhan.

AD des Landes

📍 Savoie - Coise-St Jean-Pied-Gauthier



Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a inauguré la nouvelle maison Athos de Savoie et annoncé l'ouverture d'une cinquième maison Athos à Beauteville (Haute-Garonne) en juin 2024. ATHOS est un dispositif de réhabilitation psychosociale mis en œuvre par l'IGESA et

l'ONACVG sous couvert du ministère des Armées et dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques lors de leur engagement opérationnel.

📍 Dordogne – Bergerac



EURENCO est un acteur clé du secteur de la défense au service de la souveraineté de la France et de l'Europe. Le groupe Eurenco, spécialiste de la fabrication de charges explosives pour l'armée, a relocalisé sa fabrication de poudre à Bergerac en Dordogne et augmenté la production de charges pour les obus de 155 mm, utilisés sur les désormais célèbres canons Caesar, envoyés par la France en Ukraine. Eurenco assure la majorité de la production d'obus fournis à l'Ukraine par l'UE.

📍 Ile-et-Vilaine – Dol-de-Bretagne



Vendredi 1er mars 2024, salle d'honneur de la mairie, en présence d'une quarantaine d'adhérents, de Jérôme DOLBOIS, délégué municipal de la ville de Dol-de-Bretagne s'est tenue l'assemblée de l'association. Le président a excusé quelques adhérents malades, hospitalisés ou ne pouvant se déplacer, souhaitant à tous un bon rétablissement ou une meilleure santé. Excusé également Monsieur le Maire retenu par des obligations administratives.

Le président Rémi BLANCHARD ouvre la séance par des remerciements à l'assemblée présente, vous marquez par votre présence tout l'intérêt que vous portez à la bonne marche et la bonne vie de l'association. Un grand merci aussi pour votre participation et votre présence aux diverses cérémonies patriotiques du souvenir, une présence qui vous honore.

Une minute de recueillement a été demandée en hommage aux membres décédés au cours de l'année 2023, ainsi que pour les (Femmes et les Hommes), morts au combat dans le monde.

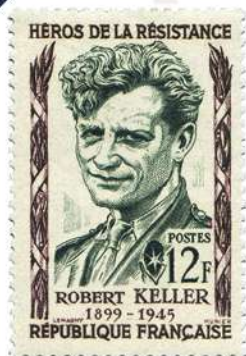
Dans le rapport moral le président a détaillé les actions de l'année avec le congrès départemental, la cérémonie de Rennes, un hommage aux soldats d'I & V morts aux combats en Algérie et surtout la forte participation des uns et des autres aux diverses cérémonies patriotiques.

Le congrès annuel départemental se tiendra cette année dans la ville de Combourg le samedi

1er juin, une délégation accompagnera les drapeaux de l'association.

UNE ACTION DE RÉSISTANCE DANS LES PTT

pendant la Guerre 39/45



Timbre de 1957

L'histoire de la source K est normalement disponible dans les bibliothèques de La Poste. Mais les retraités postiers ou « orangeais » connaissent-ils ces événements qui ont eu une importance capitale dans la préparation et le déroulement du débarquement en 1944 ?

Lorsqu'on resserrait les rangs

La guerre fut l'occasion de rapprocher deux milieux qui travaillaient trop peu ensemble, les ingénieurs des Télécommunications militaires et les ingénieurs civils. Le comité de Coordination des Télécommunications impériales, créé en octobre 1944, servit à abriter une partie des services de transmissions et de renseignements. Leurs cadres y côtoyèrent les ingénieurs des services civils homologues, et le travail en commun porta de tels fruits qu'il fut poursuivi jusqu'après-guerre. D'autres spécialistes militaires furent accueillis dans divers services des PTT et y jouèrent un rôle parfois important, comme l'a montré entre autres, l'épisode de la Source K.

Les écoutes téléphoniques

Les faits de résistance spécifiques aux PTT, en France, se trouvent aussi bien du côté des postiers que des télécommunicants. Un peu partout, les postiers espionnèrent par exemple le courrier suspect, détruisant au passage les lettres de dénonciation à la Gestapo, à la Milice.

Le personnel des télécommunications avait un autre moyen d'action privilégié, les écoutes téléphoniques. Souvent le simple fait, pour une opératrice, d'alerter des personnes ou des groupes de résistants, après avoir surpris des conversations entre des services de Police et une gendarmerie locale, ou bien entre les responsables d'une opération de « maintien de l'ordre », permit aux gens menacés de déjouer l'arrestation, ou aux chefs de maquis d'effectuer un repli immédiat avec leurs hommes. Ainsi, une communication téléphonique, interceptée entre la préfecture et la Milice d'Annecy, épargna-t-elle aux maquisards du Grand-Bornand le sort de leurs camarades du Vercors. Il y eut des « écoutes » plus délicates au point de vue technique et plus dangereuses pour leurs auteurs.

La source K

L'une d'elles garde pour l'histoire le nom de « source K » et la mémoire de l'ingénieur des Télécommunications Robert Keller, son animateur Capitaine du 2ème bureau, camouflé dans les PTT, il avait eu l'idée de surprendre les communications téléphoniques allemandes qui s'échangeaient entre la kommandantur de Paris et les

services de Berlin, via le câble Paris-Metz.

L'écoute était impossible dans les centres de relais d'amplification car les techniciens français étaient étroitement surveillés par des techniciens allemands.

Les seules solutions étaient une dérivation clandestine. Avec la complicité de hauts responsables, un pavillon fut loué à Noisy-le-Grand, le long du trajet du câble. Des appareils d'adaptation et des amplificateurs, spécialement étudiés dans ce but, y furent installés, et des opérateurs polyglottes recrutés. Enfin, le 16 avril 1942, en pleine nuit, Robert Keller, avec une petite équipe, sous le prétexte d'une panne qu'il avait lui-même provoquée, ouvrit une fouille en bordure de la route nationale, la couvrit de la tente traditionnelle et pratiqua un à un les branchements nécessaires sur les 70 circuits du câble, sans éveiller les soupçons, ni des conducteurs de voitures

circulant sur la route, ni des techniciens de garde dans les stations.

La tranchée, refermée au petit matin, le système fonctionna pendant 5 mois, livrant des renseignements inestimables aussitôt envoyés à Londres par radio émetteur. Au bout de 5 mois, Keller, effrayé par les propos indiscrets qui couraient, coupa la liaison, mais en créa une semblable et dans les mêmes conditions, le 16 décembre 1942, à Livry-Gargan, sur le trajet du câble Paris-Strasbourg. Six jours plus tard, sur une dénonciation, il était arrêté et envoyé en camp de concentration, où il mourut. De ses compagnons, également arrêtés, un seul revint.

Cet épisode – qui est loin d'être unique – est exemplaire, non seulement par le courage de ses protagonistes, mais par les compétences et les complicités techniques qu'il impliqua dans l'Administration, dans les laboratoires publics et jusque dans l'industrie.

Car dans la France humiliée des années 1940-1944, la technique des Télécommunications n'est pas restée immobile, elle a même gagné en efficacité du fait qu'on y resserra les rangs.



Plaque située 6, rue de l'ingénieur Robert Keller - Paris XV^{ème}

LE PROJET MONTAGNARDS

Le projet militaire, connu sous le nom de Projet Montagnards, a pris forme sur l'ensemble du Vercors à l'issue d'une lente évolution de la Résistance, de 1941 à 1944. Il convient de distinguer plusieurs temps.

La phase d'initiatives de résistance isolées et parallèles :

Les premiers groupes se réunissent spontanément sur le massif, notamment à Villard-de-Lans, à l'initiative des frères Huillier, d'Eugène Samuel et de Théodore Racouchot. À Méaudre, Georges Buisson « sait qu'il se trame quelque chose à Villard » et souhaite ainsi prendre contact. Dans le Royans, Benjamin Malossane, Jean et Louis Ferroul réunissent leurs proches pour évoquer les « événements » fustigeant le régime de Vichy et l'armistice. À la même période (mars 1941), Pierre Dalloz imagine en présence de Jean Prévost les possibilités d'utilisation du massif en ce temps de guerre.

La phase de la résistance organisée aux projets parallèles :

Dès le printemps 1942, à partir de Grenoble notamment grâce à Léon Martin et Aimé Pupin, le Mouvement Franc-Tireur va tisser sa toile en s'appuyant sur les groupes existants sur le massif. En décembre 1942, une « Note sur les possibilités militaires du Vercors » est rédigée par Pierre Dalloz. Elle comporte un « Programme d'action immédiate » et un « Programme d'action ultérieure ». Cette note, transmise fin janvier 1943, par l'intermédiaire d'Yves Farge, à Jean Moulin, qui donne son accord, devient le « Projet Montagnards ». Charles Delestraint, Vidal, chef de l'Armée Secrète (AS) à l'échelle nationale, valide ce projet et le porte à la connaissance de Londres. Le 25 février 1943, le message « Les Montagnards doivent continuer à gravir les cimes » indique qu'il est validé par la France libre.

La phase de fusion des projets :

À partir du mois de février 1943, en raison de l'afflux de réfractaires au STO, les fermes et les foyers accueillent ces derniers qui, trop nombreux, doivent être orientés vers d'autres lieux, donnant ainsi naissance aux premiers camps organisés par les civils du mouvement Franc-Tireur. Par ailleurs, au début de 1943 émerge l'idée stratégique de Pierre Dalloz consistant à faire du Vercors un espace d'accueil organisé de quelque 7 500 parachutistes alliés qui, guidés par les 400 à 450 combattants des camps, agiraient sur les communications allemandes en appui d'un débarquement en Provence. Alain Le Ray conçoit le plan militaire correspondant au projet. En mars 1943, une prospection du massif est menée par une première équipe constituée de Pierre Dalloz, Yves Farge, Remi Bayle de Jessé, Marcel Pourchier et Alain Le Ray, afin d'affiner le projet. Après des contacts étroits avec Aimé Pupin (Mathieu) du mouvement Franc-Tireur, d'abord pour des questions de ravitaillement des camps, les deux équipes fusionnent. Les camps de montagne isolés contribuent à apporter densité et concrétisation au projet de Pierre Dalloz.

Les premières épreuves :

Cette première équipe est rapidement démantelée par les arrestations effectuées par la police politique italienne, l'OVRA : Léon Martin le 24 avril 1943, Aimé Pupin le 27 mai 1943. Les liens avec la France libre se brisent également car en juin 1943, Charles Delestraint et Jean Moulin sont arrêtés. De son côté, Pierre Dalloz gagne Paris, puis Alger en novembre 1943, où il rédige une nouvelle note, plus complète sur le projet d'utilisation du Vercors, se nourrissant de l'apport des camps créés par le mouvement Franc-Tireur.

Du refuge aux combats :

Un second comité de combat, animé par le capitaine Alain Le Ray (Rouvier), chef militaire, et Eugène Chavant (Clément), chef civil, avait pour objectif de transformer les réfractaires en combattants. En août 1943, lors de la réunion d'Arbounouze, la logique de dualité de commandement entre civils et militaires est actée.

Alain Le Ray, suite à des reproches de Marcel Descour (Bayard) relatifs au manque d'organisation du parachutage de novembre 1943 à d'Arbounouze, démissionne et devient le chef des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de l'Isère. Un autre personnage important quitte le Vercors : Pierre Dalloz, parti pour Londres et Alger pour défendre son plan, sans succès apparent, ne reviendra pas dans le Vercors.

Eugène Chavant, excédé, part pour Alger pour obtenir confirmation de la prise en considération du Projet Montagnards. Le Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA) lui promet oralement l'envoi de parachutistes français. Jacques Soustelle l'encourage par un texte écrit et par la remise d'une importante somme d'argent.

Au printemps 1944, le Vercors reçoit de nombreux parachutages d'armes et des équipes d'agents des services interalliés pour instruire les combattants dans le maniement de ces armes. L'une d'elles, arrivée début juillet, reçoit la mission d'aménager un terrain d'atterrissage à Vassieux-en-Vercors.

Tout concourt donc pour que Marcel Descour décide de mobiliser les forces du Vercors après avoir reçu le message de la BBC, le 5 juin 1944, « Le chamois des Alpes bondit », malgré quelques réticences de François Huet, partisan d'attendre le déclenchement du débarquement en Provence, dont personne ne connaissait la date. Conformément aux dispositions du plan d'Alain Le Ray, le Vercors est verrouillé avec près de 3 500 à 4 000 combattants au lieu des 450 prévus initialement.

Auteurs : Julien Guillon et Guy Giraud / Source : - Le Pionnier du Vercors, n° 71, Grenoble, ANPCVV, juin 1990.

Signée par Clément (nom de guerre d'Eugène Chavant), cette affiche annonce la restauration de la République le 3 juillet 1944 et appelle à refaire du 14 juillet une grande manifestation patriotique. Fonds Famille Chavant. Collection MRDI



LES DEUX GRANDS SAUVETAGES DES TRÉSORS ÉGYPTIENS

DE CHRISTIANE DESROCHES NOBLECOURT



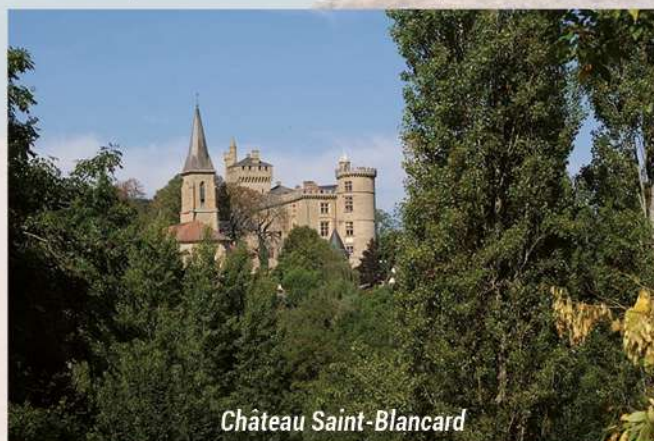
Christiane Desroches Noblecourt (1913-2011), archéologue française spécialisée en égyptologie, a été la première femme à diriger une fouille sur le site d'Edfou en Égypte en 1938/1939. Elle est célèbre tout d'abord pour son organisation dans les années 1955-60 du sauvetage des temples de Nubie en Égypte notamment Abou Simbel, sous l'égide de l'UNESCO, en 1954 menacés par la construction du nouveau barrage d'Assouan. Ensuite, pour avoir, en 1967, organisé à Paris l'importante exposition « Toutankhamon et son temps » et participer en 1976 à celle de « Ramsès II ». Première femme récipiendaire de la médaille d'or du CNRS, elle a également reçu la médaille d'argent de l'Unesco, et elle est l'une des très rares femmes à être distinguée de Grand-croix de la Légion d'honneur. Pour avoir durant la seconde Guerre mondiale, réussi à cacher en province des chefs-d'œuvre égyptiens conservés au Louvre dont elle a été conservateur du département des antiquités égyptiennes où elle était entrée comme chargée de mission en 1936.

Pendant la seconde Guerre mondiale, elle faisait partie de la Résistance et a mis à l'abri, en zone libre, notamment au château Saint Blancard (Gers) les trésors du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, grâce à l'ingéniosité de Jacques Jaujard directeur des musées de France, en lien avec les conservateurs Germain Bazin, André Chamson et René Hyughe. Ce déménagement a fait partie d'un plan plus vaste d'évacuation des œuvres d'art du musée du Louvre afin de les soustraire au régime nazi, contre les injonctions du régime de Vichy. Ils ont dû veiller sur les déplacements des œuvres emballées dans plusieurs centaines de caisses, dans des convois qui se sont mêlés dans la foule de l'exode, sans cesse menacés par les hasards de la guerre en mouvement tout en restant les plus discrets possible afin que nul ne se doute de la valeur de ce qu'ils transportaient.

Assurer la pérennité des œuvres

« Il a d'abord fallu trouver des endroits éloignés des grandes villes où il y avait des risques de bombardements. Les espaces choisis devaient également proposer de bonnes conditions de conservation pour éviter les incendies qui

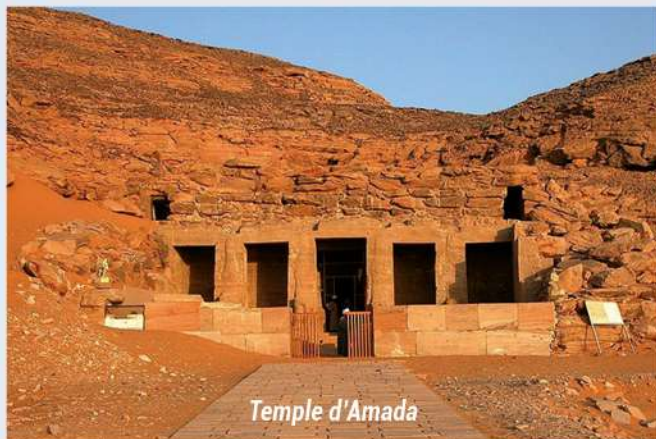
avec les bombardements étaient une autre crainte pour les conservateurs ». Saint-Blancard a été choisi comme d'autres châteaux parce que c'était un des lieux les plus sûrs pour assurer la pérennité des œuvres. « On a choisi ces lieux pour trois raisons distinctes. Premièrement, la solidité de leurs murs. Ensuite, des lieux peu en proie à l'humidité et qui peuvent offrir des conditions de conservation favorables. Enfin, parce qu'ils étaient à la campagne et donc éloignés des grandes villes et des points stratégiques risqués ». Christiane Desroches Noblecourt évoque cet épisode de l'Histoire dans « Sous le regard des Dieux » livre d'entretien avec Catherine David, Isabelle Franco et Jean Philippe de Tonnac paru en 2003. En décembre 1940, elle est arrêtée par la Milice et brièvement emprisonnée à Moulins.



Une colossale entreprise

Au milieu des années 1950, Chef de la mission archéologique de l'UNESCO, elle conçoit le projet, considéré comme impossible par les autorités égyptiennes et de nombreux spécialistes, de surélever les temples de Ramsès, creusés dans le rocher, et menacés d'engloutissement par les eaux du Nil en raison de la construction du nouveau barrage d'Assouan. Elle est parvenue à sauver un grand nombre de monuments après avoir établi un inventaire de tous ceux menacés, trouver des fonds nécessaires à une aussi colossale entreprise, après avoir lancé le 8 mars 1960, en compagnie de Sarwat Okasha, ministre égyptien de la Culture, un appel solennel à la solidarité mondiale depuis la tribune de l'UNESCO, relayé par André Malraux, ministre de la Culture.

En plus des quatorze temples qu'il fallait déplacer, il s'agissait de procéder à des fouilles de toute urgence, sur des sites qui seraient recouverts par des dizaines de mètres d'eau et qui n'avaient été que très peu étudiés en détail. « Rien de tel n'avait jamais été fait auparavant, parce que personne ne pensait que c'était possible. Tout le monde pensait que (son idée) était ridicule » explique Mundo Lynne Olson, écrivain, journaliste, historienne et auteur de « Empress of the Nile », un livre relatant les aventures de cette héroïne oubliée de l'égyptologie. « Mais Desroches-Noblecourt, une femme intelligente, énergique et enthousiaste, n'était pas du genre à accepter un refus, et



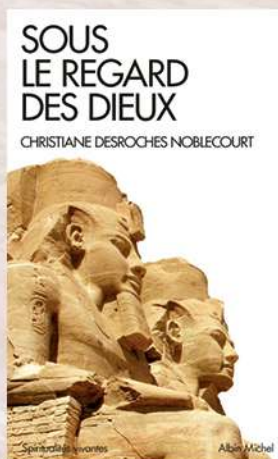
elle a tenu bon. Elle a fini par se faire suffisamment d'alliés importants pour orchestrer une campagne internationale visant à collecter des fonds pour sauver ces temples ».

Plus grand exemple de coopération internationale

Une cinquantaine de pays vont répondre à cet appel grâce sa capacité de conviction et son énergie, et contribuer à leur sauvetage : Philae, Kalabchah, Ouadi es-Seboua, Dakka, Derr et d'autres sites ont été déplacés dont les plus médiatiques étaient les temples d'Abou Simbel et le temple d'Amon d'Amada que la France a pris en charge après une entrevue entre cette égyptologie et le Général de Gaulle : « Comment avez-vous pu, madame, engager la France ainsi, sans en référer à qui de droit ? » - « Mais, Général, dans mon humble domaine, je n'ai fait que m'inspirer de votre action. N'avez-vous pas, un jour, fait cette déclaration sublime dont nos cœurs gardent encore l'écho : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre » ? Aviez-vous pris, à cette époque, le temps de consulter le gouvernement ? ». Dans un sourire, le Général passa outre, sachant par ailleurs que les fonds nécessaires étaient réunis grâce à de nombreux appuis.

Ainsi, le temple d'Amada sera sauvé par la France, comme le conservateur du département égyptien du Louvre s'y était engagée. On estime que le projet a coûté la somme astronomique de 80 millions de dollars américains. « Je continue de penser qu'il s'agit du plus grand exemple de coopération internationale de l'histoire, et ce, à une époque où le monde connaissait de fortes tensions. C'était l'époque de la guerre froide » explique M. Olson. « Elle fut, à l'époque où les fouilles égyptologiques étaient encore une aventure de tous les instants, souvent dangereuse, une figure intrépide et romanesque qu'aurait pu dépeindre Agatha Christie » avait souligné Nicolas Sarkozy à sa disparition.

Paul Philippart



© Famille Chazeau

MONTAZEAU 4-04-44

Au sortir de l'école, par un bel après-midi de printemps, nous trouvons notre village envahi de véhicules allemands. Des blindés de toutes sortes et des camions citernes d'essence.

En arrivant à la maison : surprise, les « boches » sont partout. Toutes les chambres sont occupées sauf celle de mes parents où ma mère va se réfugier avec ses deux enfants.

En attendant le soir elle doit faire à manger pour les officiers allemands. On vient nous prévenir que mon père avait été enlevé par les Allemands avec tous les hommes du village des Cabanes, embarqués dans des camions vers une destination inconnue. Tous les hommes sont arrêtés, laissant pour certains les attelages sur place. Ce sont les frères Chazeau, les Deygnaud, Valège, Dugrand, Germain, Mazeau et Jean Clergeau. J'en oublie sans doute.

Le camion se dirige vers le château de la Mole sur la commune d'Eyguirande et Gardedeuil dans la forêt de la Double.

Ils sont placés devant un mur pour être fusillés. Un homme de la Gestapo leur intime l'ordre de se mettre bien l'un derrière l'autre pour que la même balle en tue deux. L'attente dure des heures. Pendant ce temps Jean Clergeau qui parle allemand, fort heureusement, tente des explications qui finiront par faire fléchir les allemands. Après forces palabres il arrive à les convaincre qu'il n'y a pas de maquis aux cabanes de Montazeau. Il leur explique qu'il doit y avoir confusion avec Les Cabanes de Moncazeau sur la commune de Monfaucon.

Voilà la petite troupe libérée qui doit prendre la route de Montazeau en sabots de bois mais sans se faire prier. A chaque barrage sur les 25 kilomètres du retour Jean Clergeau doit reprendre les négociations. Arrivé à la maison au lever du jour mon père trouve les occupants et fait demi-tour par prudence. Les Allemands quittent la maison et en dernier les deux officiers. L'un d'eux demande à mon frère et à moi de nous embrasser et se met à genoux. Il nous explique en bon français qu'il n'a pas de nouvelles de sa famille et de ses enfants de notre âge.

Au retour mon père s'empresse d'enlever de la chambre où ont dormi les officiers, et seule pièce qu'ils n'ont pas fouillée, des tracts et autres engins émetteurs qui étaient dans la table de nuit pour les cacher dans le clocher.

C'était il y a 80 ans.

Hubert Chazeau

MINISTÈRE DES ARMÉES

Arrêtés

> Arrêté du 21 février 2024 portant ouverture de l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Moyen-Orient »

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense,

Vu le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 modifié portant création d'une médaille commémorative française notamment son article 3,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé une agrafe en métal de couleur bronze portant l'inscription « Moyen-Orient » sur la médaille commémorative française.

Art. 2. – Peuvent prétendre à l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Moyen-Orient » les personnels militaires ou les personnels civils relevant du ministère des armées justifiant d'avoir effectivement participé, durant une durée minimale de séjour de quinze jours, à l'opération « Al Saqr », menée sur le territoire des Emirats arabes unis, à compter du 4 février 2022 et jusqu'au 30 juin 2022.

Art. 3. – Reçoivent délégation de pouvoirs du ministre de la défense, pour attribuer la médaille commémorative française avec l'agrafe « Moyen-Orient », dans les conditions fixées par l'article 2 du présent arrêté, les commandants de formation ou assimilés, ou les autorités dont ils relèvent.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

....

> Arrêté du 23 février 2024 portant ouverture de l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe « Ormuz »

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense,

Vu le décret n° 95-1098 du 9 octobre 1995 modifié portant création d'une médaille commémorative française notamment son article 3,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Peuvent prétendre à l'attribution de la médaille commémorative française avec l'agrafe en métal de couleur bronze portant l'inscription « Ormuz » les personnels militaires ou les personnels civils relevant du ministère des armées justifiant d'avoir effectivement participé, durant une durée minimale de séjour de quinze jours, à l'opération « Agenor », menée dans le cadre de la mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz, à compter du 25 février 2020 et jusqu'à une date qui sera précisée ultérieurement, ou, à titre dérogatoire, les personnels militaires relevant des unités du groupe de guerre des mines (GGDM 21) justifiant d'avoir effectivement

servi, durant une durée minimale de quinze jours, au titre du soutien associé à la conduite de la mission de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz, à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 30 juin 2021.

Art. 2. – Reçoivent délégation de pouvoirs du ministre de la défense, pour attribuer la médaille commémorative française avec l'agrafe « Ormuz », dans les conditions fixées par l'article 1^{er} du présent arrêté, les commandants de formation ou assimilés, ou les autorités dont ils relèvent.

Art. 3. – L'arrêté du 26 mars 2021 portant ouverture de l'agrafe « Ormuz » sur la médaille commémorative française est abrogé.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

....

> Arrêté du 9 mars 2024 relatif à la composition du deuxième collège du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation.

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment son article R.613-7 ;

Vu l'avis de la commission permanente du conseil d'administration de l'Office national des combattants et victimes de guerre en date du 11 janvier 2024,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application des dispositions de l'article R 613-7 du code des pensions militaires et d'invalidité et des victimes de guerre, la répartition des membres du deuxième collège est fixée comme suit :

- deux membres au plus au titre des conflits 1939-1945, d'Indochine et de Corée ;
- dix membres au plus au titre des conflits d'Afrique du Nord ;
- sept membres au plus au titre des opérations postérieures au 2 juillet 1964 ;
- un membre au plus au titre des victimes d'actes de terrorisme.

Art. 2. – En cas d'insuffisance de membres dans l'une ou plusieurs des catégories fixées à l'article 1^{er} pour atteindre le minimum de 12 membres requis par l'article R 613-7 du même code pour le deuxième collège, la limite maximale par catégorie fixée à l'article 1^{er} peut être dépassée.

Art. 3. – L'arrêté du 18 janvier 2011 relatif à la composition du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation est abrogé.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

VOUS AVEZ DIT : « FIN DU SERVICE MILITAIRE ? »

Sous la présidence de Jacques Chirac, chef des Armées, le service militaire a été suspendu par la loi du 28 octobre 1997.

Le 1er juillet 2015, il a été créé le Service Militaire Volontaire (SMV) toujours en vigueur actuellement mais onéreux et confidentiel.

En juin 2018, le Premier Ministre annonce un service National Universel (SNU) d'une durée d'un mois ; lequel SNU devait être mis en place par Gabriel Attal, à l'époque Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, le 16 octobre 2018 et dont les contours restent toujours à définir.

Enfin en 2002 a été organisée, sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation Nationale, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) obligatoire entre 16 à 25 ans dont le contenu tient plus du recensement que de l'initiation à l'esprit de défense.

Pour mémoire, on citera le Service Militaire Adapté (SMA) toujours en vigueur mais réservé à l'Outre-Mer.

Bref, on aura compris que depuis la suspension du Service militaire, creuset idéal de la mixité sociale, le pouvoir n'a pas trouvé la martingale pour donner à notre jeunesse un sentiment d'appartenance nationale et encore moins la notion de défense de la Nation.

Les Armées françaises restent donc une affaire de militaires dont la société civile se désintéresse et tant pis si elles sont en déficit de 2.800 postes en 2024 et peinent toujours à recruter pour renouveler ses effectifs malgré les relais d'opinion que forment la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne.

Maigre consolation, l'armée allemande se trouve dans une situation analogue, voire pire. En Allemagne, le service militaire avait été aboli en 2011. Mais la Bundeswehr se trouve toujours en sous-effectif chronique lequel a atteint un pic de 18% en 2023.

Le Commissaire allemand aux Forces armées envisage donc un retour au service militaire à partir de 2025.

Paradoxalement la Suède, pays traditionnellement neutre, mais qui vient d'adhérer à l'OTAN, a rétabli en 2017 un service militaire obligatoire qui avait été supprimé en 2010.

Ainsi on constate que les pays scandinaves comme les pays baltes qui se sentent en insécurité, car proches de la Russie, ont tous un service militaire obligatoire.

La conscription est-elle pour autant nécessaire et suffisante pour insuffler l'esprit de défense à une nation ? Rien n'est moins sûr.

Par contre il est sûr et certain que les Français, anesthésiés par 80 années de paix et adeptes d'un hédonisme forcené, devront faire un sérieux effort pour prendre conscience que la paix et la liberté ne sont pas un héritage gratuit mais se méritent.

Au prix de la sueur en temps de paix.

Au prix du sang en temps de guerre.

Colonel (h) Christian Châtillon
Délégué National de l'ASAF
Mars 2024

*Fermeture estivale des bureaux de la FNCPG-CATM :
Du 1^{er} au 16 août inclus*

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville



Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : MH/AMK 32/24

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2024

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il appartient à toute instance éducative ou associative d'expliquer préalablement à la future lectrice ou au futur lecteur la teneur profonde de ce message.

Le 08 mai 1945, le général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française déclare : "La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France !". Quelques heures plus tard, à Berlin, l'acte de capitulation de l'Allemagne est signé en présence du général de Lattre de Tassigny qu'il a désigné pour représenter la France.

La présence de la France au cœur de l'Allemagne consacre la reconnaissance de sa participation à l'écrasement du nazisme. C'est un hommage rendu à son armée, amalgame de soldats et de volontaires issus de la Résistance, aux combats de cette Résistance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à tous les Français ou étrangers luttant à leurs côtés, massacrés, torturés, fusillés ou exterminés dans les prisons ou les camps nazis comme à toutes les victimes civiles des bombardements.

En ce jour du 79^e anniversaire d'une victoire si chèrement acquise, mesurons le prix de tous ces sacrifices consentis pour une Liberté retrouvée et assurons-nous que ces pages de notre histoire soient transmises aux jeunes générations.

Pour autant, restons vigilants, car au mépris des enseignements de ce passé, fanatisme religieux, terrorisme, réveil des nationalismes et, désormais, retour de la guerre aux frontières orientales de l'Europe nous rappellent que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises.

C'est la raison pour laquelle, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre avec elle le combat nécessaire à leur pérennité.

Vive la République !

Vive la France !



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 263

HORIZONTALEMENT

- 1 – Ustensiles nécessaires pour faire de l'oseille fermière
- 2 – Réfléchir pour décider – Plutôt utiliser pour belle que beau
- 3 – Désert rocailleux – Un cardinal peut en sortir – Il fait l'éloge de la lenteur
- 4 – Dépassent la mesure
- 5 – Pronom personnel- Volcan asiatique – Parfois cendrée
- 6 – Seras en action – Objectif d'un chercheur d'emploi
- 7 – Doublé elle avait une peau de canidé – Château des princes de Guise – Longues époques
- 8 – Plusieurs mètres cube – Pour faire l'objet d'une cérémonie un «h» est nécessaire
- 9 – Peut aussi se mettre aussi dans une urne – Lieu réputé pour ses fouilles – Son cocher était sur un siège élevé
- 10 – Réalisateur italien

VERTICALEMENT

- A – Indigeste à ingurgiter – Mépriser
- B – Précéda souvent César – Réduis la voile
- C – Port sur la Baltique – Ce complément «or» ne devait pas faire défaut à cette famille anglaise en 1461
- D – Posséda – Son assise est assurée
- E – Fins – Bœufs vieux
- F – Un modèle de charrie – Sa vindicte lui a mis la tête à l'envers
- G – Très usité à la douma – Protections des doigts
- H – Il est nécessaire de l'utiliser si vous voulez que Paris vous soit conté – Très bien parti – Cela est préférable
- I – Il lui manque un «e» pour pouvoir composer - Grecque
- J – Brun roussâtre – Auteur d'une «histoire ecclésiastique»

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 262

HORIZONTALEMENT

- 1) TINTEMENT
- 2) INO - REPOSA
- 3) SCIER - INES
- 4) SERPENT - TE
- 5) ES - ISARDS
- 6) USAS - SERER
- 7) SAUCISSE
- 8) ENTOLE - SOS
- 9) TOPE - ODES
- 10) HE - ARASE

VERTICALEMENT

- A) TISSEUSE
- B) INCESSANTE
- C) NOIR - AUTO
- D) EPISCOPA
- E) ERRES - ILER
- F) ME - NASSE
- G) EPITRES - OS
- H) NON - DRESSE
- I) TSETSE - OE
- J) ASE - ROSSE

NOTE de LECTURE



Les Entrailles de la nuit

Prix du roman de la gendarmerie nationale 2024

Un polar à la mécanique impitoyable, couronné du prix du roman de la gendarmerie nationale par un jury prestigieux. Lucie, huit ans et demi, vient d'être enlevée. Grâce à sa montre connectée, elle a pu donner l'alerte et le compte à rebours est lancé : dans vingt-quatre heures, les chances de la retrouver vivante seront moins qu'infimes... Devant l'enjeu, le major Victor Tchaïev est dépêché sur place. Coriace et réputé infailible, il est devenu l'expert des crimes les plus opaques. Mais, cette fois, il ne s'agit pas de confondre un meurtrier : il faut sauver une vie. Et plus l'enquête progresse, plus la vérité devient mirage. Car celui qui joue avec le sablier possède toujours un coup d'avance. Tchaïev va se heurter à un maître dans l'art de manipuler les faits, les êtres et les esprits. Créé en 2020 par la gendarmerie nationale et les éditions Plon, le prix du roman de la gendarmerie nationale récompense un roman inédit mettant en scène la gendarmerie. Le jury, présidé par le général d'armée Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale, réunit journalistes et écrivains, tels que Maxime Chattam, Caroline Roux, Maître Julia Minkowski, Eric Delbecq... mais aussi des gendarmes – hauts gradés ou non. Aussi exigeant que passionné, ce jury couronne chaque année un roman de grande qualité.

Biographie

Marco Pianelli est titulaire d'une maîtrise de littérature et passionné de sports de combat. Après avoir enseigné à l'étranger, il travaille aujourd'hui dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Date de parution : 14/03/2024

Editions Plon

Prix : 15.00 €

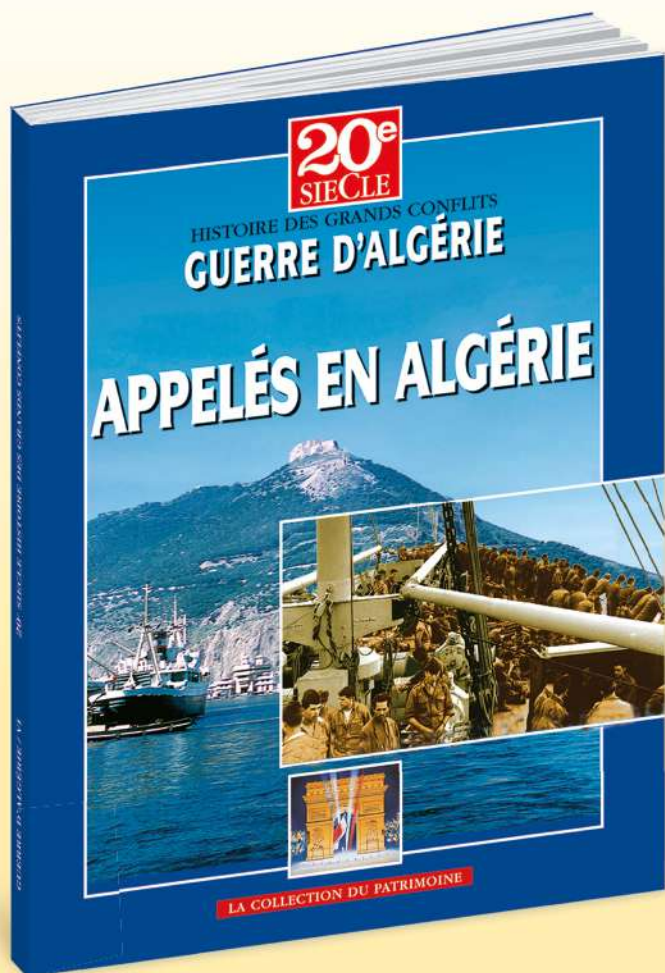
Le PG CATM

73^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
AVRIL 2024 - N° 1056
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : H. CHAZEAU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Un an (11 Numéros) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

OFFRE GRATUITE*

Offre valable 1 mois



Tél. service clientèle : 0892 680 181 (0,40€ TTC la minute + prix de l'appel), RCS Paris B 410 714 885 - Offre réservée aux personnes majeures. Limite : 1 par foyer. * + 5,98€ de frais de traitement. © Liride.

- Grand format : 296 x 222 mm
- 80 pages illustrées
- Livre broché.

LIRIADE
liride.fr

LA GUERRE D'ALGÉRIE DES TÉMOIGNAGES HISTORIQUES

70 ans après le début de la guerre d'Algérie, découvrez dans **cet ouvrage souvenir** le témoignage de ces "anciens d'Algérie" et le quotidien de plusieurs générations de Français, qui vécurent plus de 7 années d'une guerre enfin reconnue !

Ils ont embarqué pour l'inconnu, ils ont découvert la peur au combat, mais aussi le courage, le dépassement de soi et les joies de la camaraderie.



Plus de 130 illustrations !

+ 2 CADEAUX SURPRISES
POUR TOUTE COMMANDE



✉ À retourner sans affranchir sous enveloppe à : LIRIADE - Libre-Réponse 40181 - 27039 ÉVREUX CEDEX [L720288 1651D/P4349]

☐ OUI, envoyez-moi ce **LIVRE GRATUIT*** "Appelés en Algérie" à 0€ au lieu de 15,95€ accompagné de ses cadeaux (1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 5,98€ par :

- ☐ Chèque à l'ordre de LIRIADE
☐ Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard)

N° : _____

Date de validité : _____ Cryptogramme _____ au dos de ma carte : _____ (indispensable)

Délais de livraison : 7 jours environ. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco sous 1 mois, ne m'engage à rien d'autre. Offre de lancement.

Envoyez-moi sans obligation d'achat et suivant la lettre jointe à mon envoi les autres livres de la collection "Grands Conflits du XX^e siècle".

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire à LIRIADE - Service clientèle - 94971 Créteil Cedex 9, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de client. Vos données peuvent être communiquées à un tiers concerné dans le cadre d'un changement de contrôle, de fusion, de cession de fonds de commerce ou d'apport partiel d'actifs de Reder SAS.

Mme/M. : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour mieux vous servir :

Date de naissance :

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date : [J][J][M][M][A][A]

Signature obligatoire :

042K24